DIPLÔME

Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Management et conduite de travaux en alternance (La Réunion)

Code : LP83502D



Niveau d'entrée : Bac + 2
Niveau de sortie : Bac + 3, Bac + 4
ECTS : 60

Déployabilité
Apprentissage : Fomation pouvant se suivre en apprentissage
Contrat de professionnalisation : Formation pouvant se suivre en contrat de professionnalisation

Objectifs pédagogiques

Objectifs de la mention
La licence professionnelle « métiers du BTP : génie civil et construction » du Cnam, dite LP génie civil (code LP835) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence professionnelle proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable et permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP : :
Parcours en alternance :

- LP13501 Bureau d'études structure
- LP13502 Management et conduite de travaux
- LP13503 Economie de la construction
- LP13504 Building Information Modeling
- LP13505 Energétique et fluides du bâtiment

- LP13506 Ingénierie et construction bois
- LP13507 Maintenance et gestion des infrastructures
- LP13508 Arts et métiers du bâtiment
- LP13509 Contrôle et expertise du BTP

En savoir plus : https://btp.cnam.fr/alternance-fa-/
Parcours en formation continue hors temps de travail 100 % à distance

- LP13511 Bureau d'études structure et BIM
- LP13512 Conduite de travaux
- LP13513 Gestion de projet et économie de la construction
- LP13514 Bureaux d'études BIM
- LP13515 Bureau d'études thermique du bâtiment

En savoir plus : https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/

Objectif du cursus

Former aux méthodologies et réglementations en vigueur dans la profession des conducteurs de travaux capables de :

- sélectionner, interpréter, analyser et synthétiser les données d'un projet de construction aux différents stades de son cycle de vie afin d'évaluer la faisabilité de l'opération, les couts et les délais ;
- concevoir et dimensionner des ouvrages de bâtiment ou de travaux publics afin d'établir de répondre au cahier des charges du projet de BTP ;
- établir des notes de calcul, des schémas techniques, des plans ou des maquettes en respectant les normes afin de communiquer aux différents acteurs du projet de BTP les éléments techniques de conception et de dimensionnement des ouvrages et des équipements ;
- étudier les solutions techniques, les méthodes de construction, et les plannings enveloppes et si nécessaire des variantes technico-économiques afin de choisir les options techniques en phase de réponse à l'appel d'offre ;
- établir les méthodes de construction, les plans de phasage, le dimensionnement moyens de production, les plannings détaillés de production afin de communiquer aux différents acteurs de la phase travaux les éléments techniques et réglementaires de la préparation de chantier ;
- mobiliser les notions de droit de la construction et des contrats de travaux afin de sécuriser, à son niveau d'intervention, l'environnement juridique du projet de BTP ;
- mobiliser les outils et méthodes de gestion de projet afin de respecter les objectifs de coût, de délai et de qualité du projet de BTP sur son cycle de vie ;
- piloter les études d'exécution et de synthèse, afin de communiquer aux différents acteurs de la phase travaux les plans (les maquettes) et les plannings d'exécution ;
- dialoguer avec l'ensemble des intervenants techniques, financiers et juridiques du projet afin d'assurer la mission d'ordonnancement, pilotage, coordination (OPC) ;
- appliquer les méthodologies BIM afin d'assurer l'échange des données numériques entre les intervenants.

Métiers visés

- Conducteur de travaux BTP
- Chargé d'opération ou de projet BTP
- Chargé d'affaires BTP
- Maître d'œuvre BTP
- Responsable de programme immobilier
- Technicien études techniques BTP
- Technicien études de prix BTP

Poursuites d'études

Poursuites d'études en formation tout au long de la vie au Cnam **:**
Après avoir suivi les UE de remise à niveau en mathématiques (MVA005 et MVA006), puis avoir validé le tronc commun scientifique (UTC1xx) et l'examen d'admission, la licence professionnelle donne

également accès au diplôme d'ingénieur BTP du Cnam. Les ECTS acquis en LP sont valorisés selon la jurisprudence en vigueur.
Poursuites d'études en apprentissage :
Des passerelles sont également possibles vers certains le Master et le diplôme d'ingénieurs en apprentissage, en particulier ceux du Cnam. Il est très fortement conseillé de suivre un cours complémentaire de mathématiques pour accroitre ses chances d'admission (MVA005 et MVA006 en FOAD nationale, ou d'autres formations proposées par l'équipe pédagogique régionale).
Poursuites d'études spécifiques au cursus
Des passerelles sont également possibles vers certains Masters de génie civil, d'immobilier ou de science de gestion.
Possibilité de diplomations intermédiaires par validation des études supérieures (VES) :
Après validation des 60 premiers ECTS de la LP : DSP0600A Diplôme de spécialisation professionnelle Spécialité "Assistant d'architecte".
Après validation des 120 premiers ECTS de la LP : DUS0107D Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Spécialité "Bâtiment et travaux publics" parcours "Conduite de chantier."

Compétences et débouchés

Se reporter à la fiche RNCP : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30142/

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP (http://btp.cnam.fr/)

Prérequis et conditions d'accès

La première année de licence (LP1) est accessible aux titulaires d'un bac ou d'un diplôme de niveau équivalent.
La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2).
L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/validation-des-acquis-ves-vap-vae-/
Renseignements et candidature :
Eva MICCONI
Cnam de La Réunion
Adresse : 18 rue Claude Chappe, ZAC 2000 BP 274, 97827, Le Port Cedex
Tel : 0262 42 28 37
Mail : info@cnam.re
web : http://www.cnam.re

MENTIONS OFFICIELLES

Code RNCP
42597

Date d'enregistrement au RNCP
30/05/2025

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Mots-clés

BTP - Géologie - Géomatique

Informations complémentaires

Type de diplôme
Licence professionnelle

Code NSF
23 - Génie civil, construction et bois

Formacode
BTP - bâtiment travaux publics [108]

Code du parcours
LP13502

URL externe
https://btp.cnam.fr/

Modules d'enseignement

- → Anglais
- → Communication professionnelle
- → Droit de la construction
- → Enjeux des transitions écologiques: comprendre et agir
- → Expérience professionnelle (LP3)
- → Gestion de chantier
- → Gestion de projets de construction
- → Harmonisation
- → Management d'équipe
- → Management de projet BIM
- → Outils numériques pour le chantier
- → Préparation de chantier
- → Projet de préparation et d'organisation de chantier
- → Projet tutoré (LP3)
- → Remise à niveau scientifique
- → Voirie et réseaux divers

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam